



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Devenir une force au servir du plus faible
Proposition de mécénat

**Contribuer à former des jeunes
au métier d'ambulancier**

Contact :
Catherine Scordia - Direction des formations
c.scordia@ordredemaltefrance.org
Tél. : 01 55 74 53 62

Sommaire

L'Ordre de Malte France en quelques mots	3
La formation au métier d'ambulancier	4
Mécène de l'Ordre de Malte France pour des missions d'insertion professionnelle : une double générosité	6
Partenariat avec l'Ordre de Malte France : les avantages	7
Les partenaires	8

L'Ordre de Malte France en quelques mots



► « Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion »

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'Ordre de Malte France mobilisent ses professionnels de santé et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'exclusion.

Sa vocation et sa mission sont :

- **de accueillir** des personnes en situation de précarité (sans-abri ou en réinsertion) et l'accompagnement des personnes déboutées de leur demande droit d'asile ou retenues dans des Centres de Rétention Administrative;
- **de soigner** des personnes atteintes de handicaps physiques ou mentaux, d'autisme et des personnes âgées dépendantes (dont Alzheimer);
- **de secourir** lors de missions de proximité ou internationales.

Prolongement naturel de sa vocation, l'Ordre de Malte France développe des programmes de **formations** d'ambulanciers, au secourisme et à la prévention des risques et des formations médico-sociales.

► Pour ses actions à l'international, l'Ordre de Malte France s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins ; il combat activement les grandes pandémies et participe au financement de la recherche médicale. Il intervient également dans le cadre de missions d'urgence (catastrophes naturelles, conflits...).

► Le développement des activités et des structures de l'Ordre de Malte France est rendu possible par les dons, legs et donations de milliers de particuliers. Mais l'efficacité des actions engagées par l'Ordre de Malte France repose aussi sur l'appui de solides partenaires techniques, financiers ou professionnels qui se reconnaissent dans ses valeurs.

Le saviez-vous?

- L'Ordre de Malte France forme chaque année, aux gestes qui sauvent, plus de 4 100 personnes, dont 290 ambulanciers.
- Les 4 Instituts de Formation d'Ambulanciers de l'Ordre de Malte France mettent en pratique ses valeurs : compétence, solidarité, courtoisie, respect de l'autre.



La formation au métier d'ambulancier

► DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DE NOTRE ENGAGEMENT

- **Un taux de réussite aux concours supérieur à 90%.**
- **Un taux d'insertion professionnelle proche de 100% à l'issue de la formation**

► Notre priorité :

l'ouverture au monde professionnel

Nos stagiaires bénéficient :

- d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs (ambulancier, médecin, infirmier, sage-femme...)
- d'un réseau de partenaires (entreprises et établissements sanitaires) facilitant la recherche de stage et le recrutement des élèves.

► Notre valeur ajoutée :

un accompagnement sur mesure

Nous proposons aux candidats des formations spécialisées :

- Un accompagnement individuel durant toute la durée de la formation : de l'orientation à la recherche d'emploi
- Une pédagogie adaptée aux acquis de chacun

Nous privilégions :

- La rigueur dans l'apprentissage pour permettre une meilleure insertion dans le monde professionnel
- L'actualisation permanente des savoirs
- Les mises en situation afin d'être au plus près de la réalité professionnelle
- La prise en compte de la singularité de chaque élève ambulancier

Durée : 5 mois

2 sessions par an :

- Septembre-janvier
- Février-juin

Effectifs par session :

45 personnes

Pédagogie :

Alternance de cours théoriques et pratiques en instituts de formation et périodes de stage en centres hospitaliers et entreprises de transport sanitaire

4 Instituts de formation :

Bordeaux, Brest, Paris Ouest et Toulon

Coût de la formation :

3 465 € par participant

Financements :

participants, Pole Emploi, Conseil Régional, entreprises et OPCAs...

Mais... pour de nombreux candidats, l'accès à la formation reste difficile



Pourquoi ?

- ▶ **Un coût important pour des personnes sans financement institutionnel**
 - La formation au métier d'ambulancier a été modifiée par l'Etat : allongement de la durée de formation et professionnalisation des formateurs.
 - Aujourd'hui, les candidats sans financement public sont souvent dans l'incapacité de financer leur formation.
- ▶ **Les candidats accueillis par l'Ordre de Malte France : un public hétérogène, souvent en situation précaire**
 - des jeunes sans formation
 - des adultes sans qualification
 - des salariés en reconversion professionnelle
- ▶ **Les stagiaires en DEA présentent de nombreux points communs**
 - une situation socio-professionnelle précaire quel que soit l'âge du candidat
 - un manque de moyens financiers
 - la nécessité d'une remise à niveau avant la présentation aux concours
 - un besoin de reconnaissance sociale et d'insertion professionnelle

La formation comme modèle d'insertion

La formation au Diplôme d'État d'Ambulancier (DEA) constitue pour beaucoup l'opportunité d'acquérir un premier diplôme et surtout, le plus souvent, un premier emploi.



Le mécénat : un engagement aux côtés d'une association caritative

Le mécénat, c'est un acte simple, possible par les entreprises souhaitant mener une réflexion profonde sur leur identité.

S'engager avec l'Ordre de Malte France, c'est :

- vous reconnaître dans les valeurs et les missions de l'association.
- jouer votre rôle d'entreprise citoyenne, tout en vous engageant au cœur d'une association d'utilité publique, agrée par l'Etat pour des missions de sécurité civile au plan national.

L'Ordre de Malte France vous sollicite donc pour soutenir son projet pédagogique, en vous proposant d'offrir selon vos souhaits et vos contraintes :

- un soutien financier pour nos filières ambulanciers.
- et, si vous le désirez, un accompagnement de nos stagiaires par la voie du tutorat.

Mécène de l'Ordre de Malte France pour des missions d'insertion professionnelle : une double générosité

► 1^{re} étape

Le mécénat financier : attribution de bourses d'études

Les stagiaires en formation d'ambulancier à l'Ordre de Malte France, souvent en situation de précarité, manifestent une réelle volonté de rebondir.

En participant à leur formation, sous la forme d'une bourse d'étude qui financera son coût, votre entreprise les aide à concrétiser leur projet Professionnel.

La bourse d'étude prend en charge :

- La remise à niveau du candidat en vue de la présentation aux concours
- La formation au Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- L'hébergement du candidat durant la période d'apprentissage



► 2^e étape

Le mécénat de compétences : tutorat de vos collaborateurs auprès de nos stagiaires

Une politique de mécénat active représente aussi une forte implication de vos collaborateurs. En effet, l'engagement citoyen de votre entreprise et sa mise en valeur à travers des actions de responsabilité sociale sont autant de moteurs de fierté et de mobilisation de votre personnel.

Fédérez ainsi vos salariés autour d'un projet commun « responsable » et des valeurs défendues par l'Ordre de Malte France : compétence, solidarité, écoute et respect de l'autre.

Le mécénat de compétences s'effectuera sous la forme d'un tutorat individuel :

Rendez-vous ponctuels entre vos collaborateurs et les stagiaires en formation afin de mieux encadrer ces derniers et de motiver leur projet professionnel. L'accompagnement des stagiaires se fera du début de leur formation jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.

Pour vos salariés, il s'agit donc de valoriser et de développer leurs compétences dans un environnement de travail différent et de découvrir l'univers associatif et ses enjeux.

Par ailleurs, le mécénat de compétences est une réponse aux besoins de vos collaborateurs souhaitant s'engager dans des actions d'intérêt général et allier ainsi savoir-faire et quête de sens.

Pourquoi vous engager avec l'Ordre de Malte France ?



► Le grand public attend des entreprises la compatibilité entre esprit d'entreprise et action solidaire.

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est aujourd'hui essentielle dans votre développement. Notre partenariat vous donne un savoir-faire pour vous conformer à ce nouvel impératif économique.

L'engagement caritatif est un choix pérenne : il met le développement humain au cœur des préoccupations de l'entreprise.

L'entreprise « engagée » dans le champ social répond aux attentes de l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, consommateurs, clients, actionnaires et médias.

Participez à une initiative citoyenne : esprit d'entreprise et action solidaire sont compatibles ! Prouvez-le !

► **Les bénéfices pour votre entreprise communiquer autrement et investir**

Le mécénat vous permet de communiquer autrement en valorisant l'image institutionnelle de votre entreprise. Ce partenariat, pour vous, c'est :

- Un outil de communication externe mettant en valeur votre histoire et vos activités.
- Un vecteur de communication interne sensibilisant vos collaborateurs autour d'une mission d'intérêt général.
- Une source d'enrichissement mutuel par l'ouverture à des activités hors du champ de travail quotidien de l'entreprise.

► **Il devient alors la signature originale de votre entreprise !**

De son côté, l'Ordre de Malte France peut donner à ses partenaires une visibilité à la mesure de sa notoriété et de l'efficacité de son action en France comme à l'international.

En dehors des retombées médiatiques, l'Ordre de Malte France met en valeur ses partenaires dans ses propres vecteurs de communication et auprès de l'ensemble des acteurs avec lesquels il collabore : entreprises partenaires, conseils régionaux, grandes institutions internationales (ONU, OMS, UNESCO, etc) et ambulanciers.



Des partenariats porteurs de sens

► Un exemple de partenariat réussi

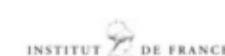
À Paris, l'Ordre de Malte France a remis en état, avec l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis, une péniche, «le Fleuron Saint-Jean», pour la transformer en centre d'accueil et d'hébergement d'urgence.

Elle accueille, depuis 1999, des hommes sans domicile fixe, seuls ou accompagnés de leur chien. Les passagers peuvent y trouver le réconfort nécessaire pour mener à bien un nouveau projet de vie. Leur séjour à bord leur permet de se ressourcer et de reprendre des forces tant physiques que morales.

Ainsi près de 10% des passagers, en quittant le Fleuron Saint-Jean, ont soit une formation soit un emploi. Les 10 salariés et 150 bénévoles réguliers du Fleuron Saint-Jean assurent un accueil continu toute l'année.

L'Ordre de Malte France a décidé de développer ses moyens d'aide à la réinsertion en réhabilitant une nouvelle péniche, le Fleuron Saint-Michel, «bateau-tremplin» (en blanc), qui permet de soutenir les personnes qui se sont engagées dans un projet de nouveau travail.

L'Ordre de Malte France a reçu le soutien et le concours de partenaires importants, activement engagés auprès des personnes aidées sur la péniche. Chaque entreprise ou institution met, selon ses moyens, son savoir-faire et son expérience au service des passagers. Un tel projet ne serait pas possible sans leur soutien et leur engagement.





ORDRE DE MALTE
FRANCE

Si vous souhaitez participer à ce projet ou obtenir davantage d'informations, contactez :

Catherine Scordia - Direction des formations

Tél. : 01 55 74 53 62 - c.scordia@ordredemaltefrance.org

Pour optimiser votre action de mécénat, communiquer auprès de vos partenaires et mobiliser vos collaborateurs et/ou fournisseurs autour de ce projet.

Ordre de Malte France - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris

www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.